

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**

LILLE: 104, Rue de Paris  
PARIS: 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

# Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX :

**ROUBAIX** : Téléph. 9-51  
45, rue de la Gare, 45

**TOURCOING** : Téléph. 9-65  
3, rue Fidele Lohacq

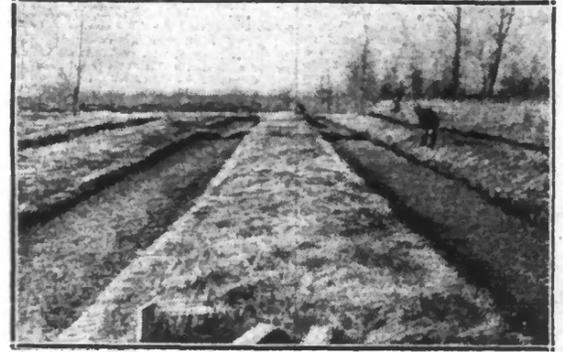
Directeur : Eug. GUILLAUMF

## UNE "SPÉCIALITÉ" DU NORD

C'est celle de la culture du cresson, pratiquée à LÉCLUSE, sur près de quatre hectares

Le... gumes !  
C'est le cri qui, tous les jours, à la même heure monte du brouhaha de la vie vers les fenêtres des citadins.  
C'est le cri du brave et populaire "Crainquebille", le marchand des quatre-saisons qui va, poussant sa lourde charrette, offrir, de porte en porte, les produits de la terre à ses fidèles clientes.  
« Qui veut du cresson ? Du beau cresson bien frais, bien vert », clame-t-il à tous les échos. Allons, mes petites pratiques, approchez, laissez-vous tenter ! Oui, Mademoiselle, c'est du cresson de première qualité, la salade des pauvres et des riches, la nourriture la plus rafraîchissante, la plus antiscorbutique qui soit ; c'est la santé du corps que vous tenez entre vos mains. Prenez-la ; goûtez-la, tandis qu'il y en a encore. C'est

soit cuit, ou haché avec des épinards, ou préparé en salade, le mets est toujours apprécié, tant sa saveur piquante est agréable.  
Le cresson a, de tous temps, en effet, joui d'une excellente renommée et, de tous temps aussi, on lui a attribué des vertus dépuratives. Mais si, autrefois, ce légume se vendait relativement cher — très rares en France étaient les cressonniers il y a un siècle — on peut dire qu'actuellement il est devenu un des produits alimentaires les plus estimés pour sa pureté, sa qualité et son bon marché !  
Que de travail pourtant réclame-t-il de la part du propriétaire ou de l'amateur qui se livre à sa culture ! Que de soins attentifs, que de difficultés, rencontrées dans l'exploitation des cressonniers et combien, aussi, l'industrie est peu rémunératrice pour ceux qui, modeste-



Quelques fosses à cresson de Lécluse.

pour rien, vous dis-je, vingt sous la botte ! Deux bottes à Madame ? Voici, Madame, vous faites-à une bonne action ; votre mari vous en saura gré et vous reviendra m'en chercher demain. C'est de la bonne marchandise vous dis-je ; elle a été récoltée hier soir dans les cressonniers de Lécluse ! ». Et c'est avec ce « boniment », souvent fois répété au cours de la matinée, que « Crainquebille », en commerçant aimable et avisé — car il connaît ses fournisseurs — liquide ses paniers de cresson aux ménagères de la Cité.

### Un mets apprécié

Cressonniers de Lécluse ! ce terme ne dit rien à la ménagère qui doit chaque jour se... creuser les ménages pour composer un menu, pour confectionner les plats préférés du mari qui, tout à l'heure, rentrera de son travail. Mais si elle ne connaît pas plus Lécluse que les exploitations qui l'entourent, elle sait et c'est la principale chose — que son compagnon adore le cresson ; que celui-ci

ment cachés dans cette région pittoresque de Lécluse, vivent uniquement de la vente de cette plante semi-aquatique, qu'on trouve dans les eaux relativement abondantes, courantes et pures à proximité des sources !

### 4 hectares de cressonniers

Lécluse, nous l'avons dit déjà, pratique la culture très spéciale du cresson sur une étendue de quatre hectares environ répartis en 14 exploitations et c'est grâce à l'extrême obligeance de MM. Ruffin, directeur d'école et Etienne Foviaux, cressonculteur émérite, que nous pouvons aujourd'hui, au retour d'une visite de Marsin, relater ici le travail exécuté par les habitants de cette région renommée.

Il convient — autant que possible — et c'est le cas à Lécluse, d'utiliser l'eau de source pour alimenter les cressonniers, car c'est du débit de la ou des sources que dépendent le nombre et la capacité des bassins où pousse la plante. A travers les marais, donc, des fosses longues de 50 à 80 mètres, larges de 3 mètres environ, profondes de 10 à 12 centimètres, parfaitement nivelées, présentent une pente de 15 millimètres par mètre sont disposées parallèlement et reçoivent les eaux de source par un canal d'alimentation dont on règle le débit à l'aide de vannes. La queue de chacune des fosses communiquée, cela va sans dire, avec un autre canal d'évacuation, à ciel ouvert.

« Il est peu de plantes dont la multiplication soit aussi facile que celle du cresson. Un fragment de feuille, une portion de tige, jetées à l'eau, suffisent, en effet, pour obtenir une plante entière », nous dit M. Foviaux, mais ce que préfèrent les cressonculteurs de Lécluse, c'est la semence directe des graines sélectionnées. C'est là la première opération délicate. L'arrivée de l'eau étant suspendue, la terre de fond des fosses étant détrempée, le « semeur » pose en travers des bassins une planche solide sur laquelle il s'agenouille et le voici, bientôt, répandant la graine.

### Travail fatigant et peu rémunérateur

La « levée » commence trois ou quatre jours après ; au bout de huit jours les fosses sont déjà vertes et quand le plant a 1 ou 2 centimètres de hauteur, on commence alors à laisser circuler l'eau, par petite quantité d'abord, en augmentant ensuite le débit au fur et à mesure de la croissance du cresson. Cinq à six semaines après le semis, la plante, qui a atteint 15 ou 20 centimètres de hauteur, est alors prête pour la première coupe, opération qu'il faut exécuter sans tarder et renouveler ensuite jusqu'à quinze ou vingt fois dans l'année suivant les conditions météorologiques.

Toujours agenouillé sur sa planche, l'ouvrier coupe le cresson, en fait des bouquets qu'il place dans sa hotte et puis, le soir, dans sa maisonnette, aidé par sa femme et ses enfants, il lave sa récolte et confectionne les bottes que nous trouvons le lendemain matin sur les marchés.  
Ainsi qu'on s'en rend compte la cressonculture réclame un rude travail. La récolte se faisant surtout en hiver et par mauvais temps, le métier est pénible et peu rémunérateur. Il exige une grande et fatigante manipulation, une dure besogne, pour un profit bien faible. Et quand, il faut, au cressonculteur lutter encore contre les terribles insectes que sont « l'altise » ou le « chrysothrips » — les qui arrivent fréquemment, c'est quelquefois le désastre !  
R. LUSSIEZ.

## LE KRACH DE LA BANQUE DES FLANDRES

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL de LILLE

Les créanciers réclament de fortes sommes à Marius Neuville et au Conseil d'Administration

Nous avons, dans notre précédente édition, exposé amplement les faits qui ont motivé le renvoi devant le Tribunal correctionnel de Lille, de Marius Neuville, directeur, inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance et de huit membres du Conseil d'Administration de la Banque des Flandres, rendus solidairement responsables du krach sensationnel de décembre 1929. Les deux procès se sont affrontés au cours de l'audience d'hier après-midi. Au début de l'audience, le syndic de la faillite s'est constitué partie civile par l'organe de M. Boyer-Chammard, qui a présenté un volumineux dossier étayé de décisions juridiques tendant à établir la solidarité vis-à-vis des créanciers des administrateurs de la Banque. Il n'a pas été possible d'en terminer avec cette deuxième audience et un certain nombre de plaidoiries ont été renvoyées à mercredi après-midi.

Les juges auront à déterminer les responsabilités de chacun et mettront l'affaire en délibéré.

### La partie civile

A l'ouverture de l'audience, à 14 h., M. le président Pommerol fait préciser par l'un des prévenus, M. Desailly, un point important, à savoir s'il était présent à l'assemblée générale constitutive du 30 décembre 1926.

Desailly était là pour vérifier les apports. Il avait bien, au cours d'une première assemblée générale, le 23 décembre, donné lecture d'un rapport qui avait été préparé par Neuville. Il affirme ne pas être venu à la seconde assemblée. Le ministère public signale que le registre des délibérations du Conseil d'Administration, porte avec sa signature apposée sous le procès-verbal, qu'il a bien dû assister à cette réunion.

L'incident se prolonge.  
M. Boyer-Chammard, au nom de M. Debouvy, syndic de la faillite de la Banque des Flandres, dépose des conclusions sur quatre points principaux qu'il développe de la façon suivante : le versement du premier quart des actions en numéraire n'a pas été fait. Il réclame de ce fait des administrateurs solidaires la somme de 100.000 francs ; passant à l'exagération dans l'évaluation des apports de Neuville qui a été fixée à 600.000 francs, il réclame à ce dernier et à Desailly, pris en qualité de commissaire aux apports, le montant de cette somme ; comme il est certain que, par suite de l'exagération, Neuville avait cependant apporté quelque chose, mobilier, matériel, M. Boyer-Chammard demande pour le moins une condamnation provisionnelle à une somme de 200.000 francs, en même temps qu'une nouvelle expertise qui fixera le chiffre à allouer. L'avocat de la partie civile présente une demande en paiement du premier quart des actions qui n'ont pas été versées, tous les administrateurs étant solidaires, ainsi que le retour à la masse des créanciers d'une somme de 87.000 francs versée à titre de dividendes à la date du 10 novembre 1928, alors que l'exercice se soldait en perte. Les administrateurs, notamment Dubois et Debatte, qui étaient commissaires aux comptes lors de cette distribution, doivent être également tenus responsables.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## LA PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE

Le Congrès National Socialiste a défini, hier matin, ses conditions de collaboration qu'il a soumises au Parti radical-socialiste

La quasi-unanimité du Congrès national socialiste a, ainsi qu'on s'y attendait, fait sienne la motion et le programme élaborés au cours de la nuit de lundi à mardi par la Commission des résolutions désignée à cet effet.

Cette délégation s'est rendue à 18 h., rue de Valois, au siège du Parti radical, où était réuni le comité exécutif. Aucune décision ne pourra être prise, du côté socialiste, qu'après examen des propositions radicales.



Quelques délégués du Nord au Congrès. On voit assis à gauche : MM. DUMOULIN et LEBAS ; à droite : MM. R. CAMUS et Ch. SAINT-VENANT ; debout : MM. A. LAURENT (en chapeau) ; FL. LECOMTE et L. ESCOFFIER.

Ce programme formule la position du Parti socialiste à l'égard du problème de la participation.

Bien que cela n'apparaisse pas dans la motion adoptée, les explications échangées au cours de la discussion entre MM. Léon Blum et Renaudin laissent en fait la porte ouverte à une conversation de parti à parti.

Le programme proposé par M. Léon Blum adopté par la commission des résolutions

La commission des résolutions, nommée par le Congrès National du Parti socialiste pour élaborer un texte de mo-



MM. ZYROMSKI et Vincent AURIOL rédigeant un texte.



M. COMPER-MOREL s'entretenant avec M. Léon BLUM

Dans sa séance de l'après-midi, le congrès a désigné les membres de la délégation chargée de communiquer au Parti radical les décisions prises en ce qui concerne la question de la participation.

tion susceptible de faire l'unanimité du congrès sur le problème de la participation, à poursuivre, dans la nuit de lundi à mardi, ses travaux.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Le Comité exécutif du Parti radical a examiné les propositions socialistes

La journée d'hier fera date dans les annales du Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste. La grosse question à l'ordre du jour était celle des conditions adoptées par le Congrès National du Parti Socialiste à une participation ministérielle, au lendemain d'une victoire électorale réalisée en commun.

Le bureau du Comité Exécutif de la rue de Valois en a longuement discuté au cours d'une réunion qui s'est prolongée tardivement. Des réunions préparatoires avaient été tenues dans le courant de l'après-midi ; dans la matinée, le bureau avait pris date pour la désignation de ses candidats au bureau de la Chambre.

Au déjeuner organisé par la Commission du Commerce et de l'Industrie, et que présidait M. Edouard Herriot, les



M. Edouard HERRIOT Président du Bureau du Parti Radical-Socialiste.

militants ont acclamé dans la personne de leur chef le succès remporté le 8 mai. La délégation socialiste a été reçue à 10 heures. Le Comité Exécutif du Parti Radical s'est ensuite réuni pour examiner les propositions socialistes et fixer sa position.

### UNE RÉUNION DU GROUPE RÉPUBLICAIN, RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE

Le groupe Républicain, Radical et Radical Socialiste s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Edouard Herriot.  
Le précédent bureau du Groupe a été maintenu provisoirement par acclamations. Il a été décidé que la constitution définitive du groupe aurait lieu après les validations et que le bureau définitif serait élu après la formation du Cabinet et des Commissions parlementaires. Le groupe se réunira jeudi matin pour désigner ses candidats au bureau de la Chambre.

Le bureau provisoire du parti est composé de la façon suivante : Président, M. Edouard Herriot ; vice-présidents, MM. Albert Dalimier, Aime Berthod, André Hesse ; secrétaires, MM. Philippe Marcombes, André Jouffraud, Camille Ferrand, Alexis Jaubert ; secrétaire général, M. Jammy Schmidt.  
Au début de la séance, le président Herriot a salué ses collègues du groupe, anciens et nouveaux. Il les a félicités de la belle campagne qu'ils avaient menée devant le suffrage universel. Il a consacré des paroles émus à la mémoire de M. Durafour, décédé pendant la campagne électorale.

### Les militants acclament leur chef, M. E. Herriot

M. E. Herriot, président du comité exécutif du parti républicain, radical et radical socialiste, a présidé aujourd'hui le troisième déjeuner mensuel organisé par la commission du commerce et de l'industrie et la commission de tactique et de programme de ce parti.

Le député du Rhône avait à ses côtés à la table d'honneur MM. Hirsch, président la commission du commerce et de l'industrie ; Rabier, vice-président du Sénat ; Steeg, Israël Delteil ; René Renoult, Abel Gardey, Ribert, Jean Bosc, Viollette, sénateurs ; Camille Cnatteu, André Hesse, Courdeau, Emile Borel, Dumier, Charles Lamoureux, Marchandau, Queuille, Léo Bouyssou, Jammy Schmidt, Delbos, Berthod, députés.  
De très nombreux militants et sympathisants du parti radical socialiste ont pris part à ce déjeuner.  
Au dessert, M. Hirsch a salué le président Herriot aux acclamations des convives.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Le nommé GOURBOULE Robert, mineur à Dunkerque, rue de Galle, et GOURBOULE Charles, mineur à Maitte-Bains, 28, avenue About, ont été condamnés par le Tribunal correctionnel de Douai (Chambres des Appels de police correctionnelle) en date du 21 novembre 1931, chacun à 1000 francs d'amende et aux dépens.  
Sur appel d'un jugement du Tribunal Correctionnel de Dunkerque en date du 27 juin 1931, pour falsification de farine par inclusion en une petite quantité de farine en vente des dites farines, délit commis en 1929.  
Le Cour a, en outre, ordonné que le présent arrêt serait, par extrait en première page, inséré aux frais des condamnés dans les journaux : « Le Nord Maritime », « Le Réveil du Nord », « La Dépêche », « Le Grand Echo du Nord », sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de 500 francs.  
La loi par application des articles 1, 3, 101 du loi août 1905, 194 code d'instruction criminelle.  
Pour extrait conforme, Pour le Greffier en Chef, L. BABANT, Greffier.  
Vu : Pour le Procureur Général, J. FRIMY.

## DÉNOUEMENT FATAL DU GRAVE ACCIDENT AU VÉLODROME DU CROISÉ-LAROCHE

Le champion roubaissien Aubert Winsingues est mort à l'hôpital



Aubert WINSINGUES

Nous avons relaté dans nos éditions de lundi matin, l'accident survenu au cours de la troisième manche de l'épreuve de demi-fond disputée la veille au vélodrome du Croisé-Laroche.

### L'accident

L'un des coureurs en piste, le Parisien Maurice Bonney, par suite parallèlement, après nombre de tentatives, d'une embardée de la moto de son entraîneur Colonna, embarquée due au dégonflement du pneu arrière de la machine, culbuta, provoquant la chute de ses deux adversaires l'Italien Machetta et le Roubaissien Aubert Winsingues, des Halles Sportives Lilloises.

Comme nous le signalons hier, les stewards Bonney, Machetta et les entraîneurs motocyclistes en furent quittes avec des blessures superficielles et des contusions sans gravité.

### La mort

Il n'en était malheureusement pas de même d'Aubert Winsingues qui était allé se faire soigner, dans les Halles Sportives, Relevé sans connaissance, il reçut les premiers soins de M. le docteur Van Kemmel puis en raison de son état alarmant fut transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur où son président de club, M. Mallet, le fit admettre en la clinique de M. le docteur Lambert.

Après radiographie, il fut constaté que le malheureux champion avait une fracture de l'épaule et de la mâchoire et une autre beaucoup plus inquiétante, du crâne.

Néanmoins les amis d'Aubert pensaient que les soins constitués par les soins médicaux de ces graves blessures et tous formaient des vœux pour son prompt rétablissement.  
Il ne devait pas en être ainsi. La grande « Fauchetta » veillait et implacablement, malgré tous les efforts tentés par les hommes de science, elle s'empara hier à quatre heures du matin de la vie de celui qui fut un des plus populaires et des plus sympathiques coureurs nordistes.  
Ceux, et ils sont légion, qui connurent Winsingues, déploieront sa fin prématurée.

### Sa carrière

Quel était l'amateur de sport cycliste qui ne connaissait ce petit bout d'homme à l'œil vif, à l'air décidé et à l'esprit toujours en éveil, cachant sous son rire de « Titi » un cœur d'or.  
Aubert fit ses premières armes à l'Amicale des Arts et Métiers où il termina par à remporter de jolis succès principalement dans les courses de demi-fond. Plus tard, en raison de la dissolution de son club, il entra aux Halles Sportives Lilloises où MM. Marcel Hoffmann et Dupriez s'occupèrent de lui tout particulièrement en raison de ses grandes qualités.  
Et Winsingues, bien lancé, récolta encore de nombreux lauriers. Il fut à la fois champion de vitesse du Nord, champion du Nord des 100 kilomètres et de cross-cyclo-pédestre. Il enleva encore récemment à Paris le Critérium international de cross-cyclo-pédestre. Je l'on peut considérer comme le champion du monde de sa spécialité. Il était encore premier dans le championnat de France des sociétés et second dans le championnat de France individuel de cyclo-cross, avec un brillant succès.

Sa virtuosité, son adresse lui donnèrent l'idée de « faire » de la piste. Nervé, résistant et accrocheur, il s'affirma dès les premières réunions au Vélodrome du Croisé-Laroche, et un bel avenir s'ouvrait devant lui comme stayer quand le stupide accident dont nous parlons plus haut, est venu brutalement l'enlever à l'affection des siens.

Aubert Winsingues qui est âgé de 26 ans, était marié et père d'un gentil petit garçon. On juge de la douleur de sa femme qui pourtant en cette douloureuse circonstance fit preuve d'un courage admirable, assistant son mari jusqu'en ses derniers moments.  
Que Mme Winsingues sache bien que tous les sportifs sont de cœur avec elle et compatissent à son souffrance. Puise-elle cette atténuer quelque peu son immense chagrin. Les funérailles du regretté coureur auront lieu vendredi prochain à Roubaix.  
L. B.

### QUATRE OUVRIERS MINEURS ONT ÉTÉ ENMURÉS À LA FOSSÉ ARENBERG A WALLERS

Le bruit courait dans la commune que quatre ouvriers mineurs étaient pris sous un éboulement à la mine d'Arenberg. Renseignements pris, le fait n'était pas aussi grave qu'il était annoncé.

Pendant qu'ils étaient occupés à leur travail souterrain, quatre ouvriers mineurs ont entendu derrière eux un éboulement assez important et leur sortie se trouva de ce fait bloquée. Des travaux de sauvetage furent entrepris aussitôt par d'autres ouvriers témoins de l'accident qui, après être heures de travail acharné, parvinrent à délivrer leurs camarades prisonniers. Ceux-ci s'en sont tirés de leur fâcheuse position sans aucun dommage, autre que celui d'avoir été privé de communication.

## LE RÉVEIL ILLUSTRÉ EST PARU

IL PUBLIE :  
Les étapes d'un brillant comédien : Au temps où M. de Féraudy, lycéen, faisait l'école buissonnière. — Un roman-cinéma : Colporteur pour dames. — La vie du cinéma : L'incident qui détermina la carrière de vedettes de Pécran — Son curieux Petit Courrier des Lectrices. Au fil des jours. — Rions ! — Curiosités. — Le mois de juin et l'horoscope des personnes nées dans ce mois ; — Le poème de la fenêtre. — Potins et moqueries. — Bouquet de pensées, etc...

Voir également ses photos d'actualités sur : Les plaisirs de la plage. — Le Semaine de Bonité à Paris. — La détermination du sexe des enfants avant leur naissance. — Un coup d'œil sur la mode. — Une exposition d'articles faites par des enfants. — Un phonographe sans disque ! — Au Jardin Zoologique de Paris. — Des mères américaines en France. — Le galant champion de tennis, etc...

Voir dans ce numéro le début de son délicieux roman d'amour :

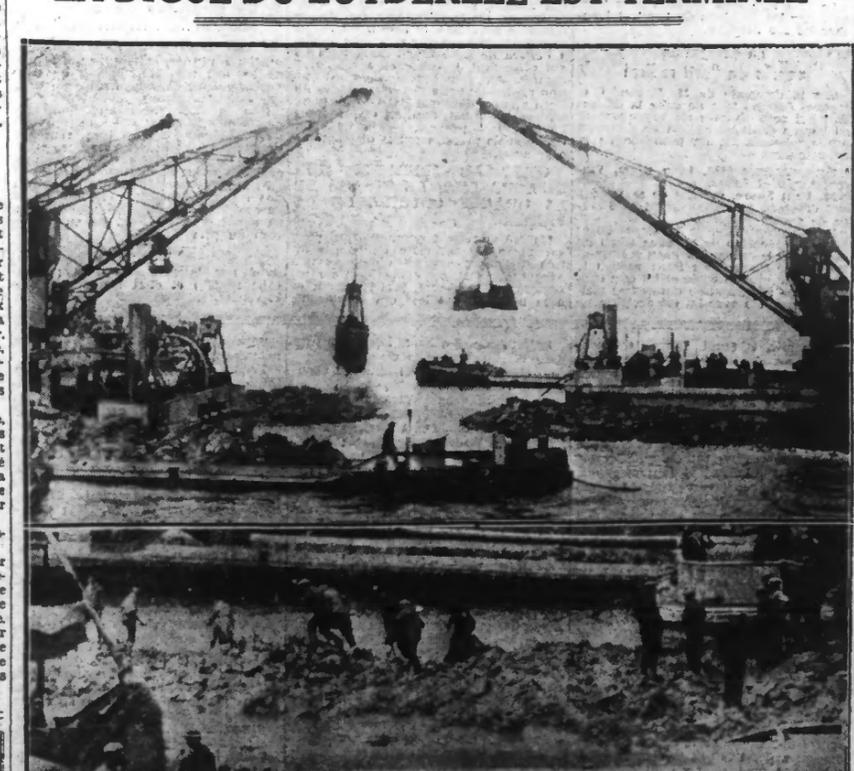
## LE CANDÉLABRE DU TEMPLE par DELLY!

Le numéro de 16 pages 0 fr. 35

Le demander à tous nos vendeurs et dépositaires

## Le prochain feuilleton que nous allons publier LE FRUIT DEFENDU est l'œuvre magistrale du célèbre romancier Jules MARY

## LA DIGUE DU ZUYDERZÉE EST TERMINÉE



LA DIGUE DU ZUYDERZÉE QUI VIENT D'ÊTRE COMPLÈTEMENT TERMINÉE. C'est une date historique pour la Hollande. Cette digue sépare complètement le Zuyderzée de la mer du Nord avec laquelle il est relié par 2 écluses. La digue a 20 km. de long et 7 m. 30 de hauteur au-dessus du niveau d'Amsterdam. La digue est large de 120 m. Sur la digue on construit une route pour autos, une pour bicyclettes et une voie de chemin de fer. Nos photos montrent, en haut : La digue quelques moments avant qu'elle soit complètement fermée ; en bas : Les premières personnes passant sur la digue qui vient d'être achevée.